

PRO-JUSTITIA.



L'an mil neuf cent cinquante sept le treizième jour du mois de septembre devant Nous DE ZUTTER, Luc, Robert, Hubert, Officier de Police Judiciaire, à compétence générale à Kibungu, nous trouvant à Nyarutunga, comparait le nommé MAKENGURESE, fils de Mushakamba(+) et de Mukobwa(+) originaire de la colline Nyakanazi, même s/chefferie, chefferie Migongo, Territoire Kibungu, résidant à Nyamiyaga, s/chefferie Nyakanazi, chefferie Migongo, race: muhutu des abacyaba profession: cultivateur, état civil: marié à Nyirabukoko, père de 7 enfants, qui répond comme suit à nos questions:

- Q. Etes-vous un umushumba de Gatunzi ?  
R. Oui.  
Q. Lors de la réunion de l'inama au mois de juillet 57, vous avez été chassé par le kilongozi Kananura et le mukuru w'inama Beyanga ?  
R. Oui.  
Q. Pourquoi ?  
R. Je ne saurais pas le dire, ce jour Kananura m'a appelé et il m'a dit "Sortez de notre inama".  
Q. Deux jours après le nommé Nyamukeba, vous a menacé qu'il brûlerait votre hutte si vous continuer à garder le bétail de Gatunzi ?  
R. Oui.  
Q. Qui étaient présents ?  
R. Le nommé Nyamaburugu sa femme Iyamulemye et Masera lui-même.  
Q. Vous avez déposé plainte au tribunal de chefferie ?  
R. Oui et l'affaire est encore en litige.

Le comparant (empr. digitale).

Comparait ensuite le nommé ~~MPEZAMHIGO~~ <sup>MPEZAMHIGO</sup>, fils de ~~Mpizakamondo~~ <sup>Mpizakamondo</sup>(+) et de Kaneza(+) originaire de la colline Mbagabaga, s/chefferie Tomi, chefferie Migongo, Territoire Kibungu, résidant à Nyakabungu, s/chefferie Nyakanazi, chefferie Migongo, Territoire : Kibungu, race: muhutu des abacyaba, profession cultivateur, état civil: marié à Nyirakagoro, père de 4 enfants, qui répond comme suit à nos questions:

- Q. Etes-vous un mugaragu de Gatunzi ?  
R. Oui.  
Q. Lors d'une réunion de l'inama au mois de juillet 57, vous avez été chassé par le mukuru w'inama Beyanga ?  
R. Oui.  
Q. Pourquoi ?  
R. Je ne sais pas pourquoi, seulement il m'a dit de sortir.  
Q. Vous n'avez plus rien à déclarer ?  
R. Non, mais je me demande pourquoi on m'a chassé ?

Le comparant(empr. digitale).

Comparait ensuite le nommé KANANURA, fils de Rukarakamba(+) et de Kambibi(+) originaire de la colline Kankobwa, s/chefferie, Nyakanazi, chefferie Migongo Territoire de Kibungu, résidant à Nyamiyaga, s/chefferie Nyakanazi, chefferie: Migongo Territoire Kibungu. ....

race: mutsi des abagesera , profession : kilongozi, état civil : marié à Nyirabiker  
hera, père d'un enfant , qui répond comme suit à nos questions:

- Q. Au mois de juillet lors d'une réunion de l'inama de la s/chefferie, avez-vous ~~chassé~~  
chassé le nommé Makengereza ?
- R. Non, ce n'est pas vrai, c'est plus tôt tous les membres de l'inama avec Beyanga  
à la tête , qui ont décidé qu'ils ne veulent pas Makengereza et Mpezamihigo  
entendent leurs projets. Moi-même je ne suis pas membre de l'inama.
- Q. Pourquoi est-ce que les bakuru b'inama détestent ces deux individus ?
- R. Parce que, en général, sont des mal-parleurs qui transmettent nos projets de la  
s/chefferie partout avant que nous le transmettions à l'Administration nous-même
- Q. Qu'est-ce qu'il y avait de secret dans votre conseil ?
- R. Comme tout le monde le sait , le chef Kanyangira nous traitait mal, les gens de  
la s/chefferie venaient sortir leurs condoléances et avant que nous puissions  
signaler les abus de la part du chef, lui-même était déjà au courant, ce qui  
amène que le chef réglait les affaires en secret.
- Q. Estimez-vous que Makengezi et Mpezamihigo transmettaient vos projets à leur  
shebuja GATUNZI, lequel donnait rapport au chef Kanyangira ?
- R. Oui, tous les habitants pensent ceci .

Le comparant(empr. digitale).

Comparait ensuite le nommé Nyamukeba, fils de Mutabazi (ev) et de Kayitavu(ev)  
originaire de la colline Nyamiyaga, s/chefferie Nyakanazi, chefferie Migongo,  
Territoire: Kibungu, y résidant, profession membre du conseil de s/chefferie,  
état civil: marié à Nyirantwari, père de trois enfants , qui répond comme suit  
à nos questions:

- Q. Lors de ~~l'assemblée~~ d'une réunion de l'inama au mois de juillet quand Makengereza  
et Mpezamihigo ont été chassés dans l'inama, étiez-vous présents ?
- R. Non, mon enfant était hospitalisé au dispensaire, j'en ai entendu parler  
seulement.
- Q. Dans ces jours, vous vous trouviez chez Nyamaburugu , avez-vous menacé Nyamukeba  
que vous brûleriez sa hutte s'il continue à garder le bétail de Gatunzi.
- R. Dans ce jours , j'ai été chez Nyamaburugu ~~offert~~ . Nyamaburugu nous a  
offert des boissons . Ce n'est pas vrai que j'aurais menacé Makengereza.
- Q. Entendez-vous bien avec Makengereza ?
- R. Ce n'est pas mon ami ni mon ennemi.
- Q. POURTANT IL A ~~été~~ déposé plainte contre vous devant le tribunal ?
- R. Oui, c'est vrai.
- Q. Ne sauriez-vous pas nous dire pour quel motif les bakurubinama ont chassé  
Makengereza et Mpezamihigo ?
- R. Non, .
- Q. En qualité de Mukuruwinama, vous n'avez pas demandé à vos collègues ~~pourquoi~~  
pourquoi ils avaient chassé Makengereza et Mpezamihigo ?
- R. Non.

Le comparant(empr. digitale).-

Comparait ensuite le nommé Nyamaburugu, fils de Gakimbiri (ex-) et de et de Cyabarungi (+) originaire de la colline Nyakanazi, même s/chefferie; chefferie: Migongo, Territoire: Kibungu, résidant Nyamiyaga, s/chefferie/ Nyakanazi, chefferie: Migongo, profession: cultivateur; état civil: marié: à Yamuremalemye; race: mututsi: des abagesera, qui serment prêté répond comme suit à nos questions;

- Q. Nyamukeba est venu un jour au mois de juillet chez vous ?
- R. Oui, ainsi que Masera et Makengereza.
- Q. Vous avez offert des boissons ?
- R. Oui?
- Q. Nyamukeba et Makengereza ont-ils discuté ce jour chez vous ?
- R. Non .
- Q. Nyamukeba n'a-t-il pas menacé Makengereza : qu'il va brûlerait sa hutte ?
- R. Non, jamais.
- Q. Est-ce que Makengereza a raconté qu'il a été chassé par les Bakurubinama ?
- R. Non.

Le Comparant (empr. digitale)

Comparait ensuite le nommé MASERA, fils de Kayonga(+) et de Zaninka (ev), originaire de la colline Nyamiyaga, s/chefferie: Nyakanazi, chefferie: Migingo, Territoire: Kibungu, y résidant; race mututsi des abagesera, professions: cultivateur, état civil: marié à Murutababi, père d'un enfant, qui serment prêté répond comme suit à nos questions:

- Q. Au mois de juillet vous êtes allé chez Nyamaburugu ?
- R. Oui.
- Q. Qui était là ?
- R. Makengereza, Nyamukeba, Nyamaburugu, sa femme et moi-même.
- Q. Nyamukeba a offert des boissons ?
- R. Oui.
- Q. Nyamukeba a menacé Makengereza ?
- R. Je n'ai rien entendu.
- Q. Pourtant vous êtes cité par Makengereza comme témoin .
- R. Je sais, même le chef Kanyangira m'a interrogé, mais je maintiens que Nyamukeba n'a pas menacé Makengereza.

Le comparant(empr. digitale);

Ensuite on on procède à une confrontation entre Makengereza, Nyamaburugu et Masera, tous préqualifiés qui répond comme suit à nos questions :

- Q. A Makengereza: Vous citez comme témoins, Nyamaburugu et Masera, mais ils n'en savent rien.
- R. Ils mentent, Masera a déclaré autrement au Tribunal ~~mais~~.
- Q. A Masera, et Nyamaburugu : Vous avez entendu ce que Makengereza a dit ?
- R. Oui, mais nous ne m-entons pas .

Les Comparants:

Makeggereza(empr. ) Nyamaburugu(emprei digitale) Masera (empre digitale)

Comparait ensuite le nommé Nyagatare, Simalagd, fils de Gikwaya(+) et de Kangondo(ev), Greffier du Tribunal de chefferie de Migongo, qui répond comme suit à nos questions:

- R. Le nommé Makengereza est ~~venu~~ il venu déposer plainte contre Nyamukeba pour ce qui concerne les menaces ?
- R. Oui, mais je n'ai pu accepter les frais d'inscription, parce ce que l'affaire *avait* l'air de dépasser la compétence des tribunaux indigènes. Ensuite le chef lui même a commencé à amener une enquête à ces jours il n'a pas encore complété.
- Q. Savez-vous si Masera avait confirmé que Nyamukeba avait l'intention de brûler l'habitation de Nyamukeba ?
- R. J'ai entendu dire et en qualité du Greffier et en même temps karani je l'ai inscrit ( papier ci-joint).

Le Comparant  
sé/

Ensuite on confronte le Greffier Nyagatare et le témoin Masera qui répondent comme suit à nos questions:

- Q. A Masera le Greffier Nyagatare a noté vos dires quand le chef vous a interrogé pour ce qui concerne les menaces de la part de Nyamukeba. Ce jour là vous avez déclaré d'être témoin que Nyamukeba a vraiment menacé Makengereza, aujourd'hui vous niez, comment ?
- R. Je n'ai jamais confirmé, ce que le chef a fait inscrire sont des inventions.

Le comparant (empr. digitale). Masera.

Le comparant Nyagatare.  
sé/

Comparait ensuite le nommé BEYANGA, fils de Mabubu(ev) et de Kangeyo (ev). originaire de la colline : Rugarama, s/chefferie Nyakanazi, chefferie Migongo, Territoire Kibungu, y résidant, race: muhutu des abasinga, profession: mukruwinama, état civil: marié à Nyiramuhire, père de 5 enfants, qui répond comme suit à nos questions:

- Q. Lors d'une réunion de l'inama au mois de juillet, avez-vous chassé le nommé Mpezamihigo ?
- R. Oui.
- Q. Pourquoi ?
- R. Parce que il transmettait nos secrets au chef Kanyangira, ~~inscriptions~~
- Q. Quels secrets ?
- R. Les malaises de la part du chef lesquels nous examinons pour les signaler finalement à Monsieur l'Administrateur. /chez vos gens -
- Q. Pourquoi, si le chef a fait vraiment des abus, n'êtes-vous pas venus vous plaindre au Tribunal ?
- R. Premièrement, c'était trop dangereux, ensuite chaque fois que les hommes arrivaient au Tribunal le chef les chassait.

Le comparant(empr. digitale).

Comparait ensuite le nommé YAMULEMYE, fille de Rwandori(+) et de Kamunyana(+) originaire Nyarutunga, s/chefferie: Nyarubuye, chefferie: Migongo, Territoire Kibungu, résidant à la colline: Nyamiyaga, s/chefferie: Nyakanazi, chefferie: Migongo, Territoire: Kibungu, race: muhutu des abacyba, état civil: mariée à Nyamaburugu, qui serment prêté répond comme suit à nos questions:

- Q. Au mois de juillet le nommé Makengereza est venu boire chez vous ?
- R. Oui.
- Q. Qui était encore là ?
- R. Masera, Nyamukeba et mon mari.
- Q. Est-ce qu'on a disputé chez vous ?
- R. Pas du tout.

:/...

- Q. Les hôtes sont-ils <sup>restés</sup> chez vous combien de temps ?
- R. Une heure: de 19 à 20 heures.
- Q; Nyamukeba n'a pas menacé Makengereza ?
- R. Non, jamais.
- Q. Ne sauriez-vous pas dire si Nyamukeba et Makengereza s'entendaient bien ?
- R. ~~Je ne saurais pas~~ Oui, jusqu'au jour qu'ils ont palabré au Tribunal.

Le témoin (empr. digitale).

Je jure que le présent procès-verbal est sincère.

L'Officier de Police Judiciaire,-

DE ZUTTER, L.-

P.V. n° 166 /LD.

PRO JUSTITIA

L'an mil neuf cent cinquante sept, le 16ème jour du mois d'août, devant Nous DE ZUTTER Luc Robert Hubert, Officier de Police Judiciaire à compétence générale à Kibungu, nous y trouvant, comparait le nommé HITIYISE Pierre, fils de RWABUTOGO (+) et de MUKAMUSONI (+) originaire de la colline Munyiginya sous-chefferie Munyiginya - cheff. Buganza-Sud - Territoire de Kibungu - race mututsi des abega, état civil: célibataire, profession: néant qui dépose plainte contre le nommé RUKWARE Chrysanthé pour insultes en public et déclare comme suit :

- Le 2 août vers 11 h. me trouvant devant la maison de mon père, j'ai demandé à Bukware Chr, un de mes bagaragu pour venir résilier le contrat d'ubuhake avec moi devant le tribunal indigène de Rwamagana, contrat signé en 1948. Je voulais résilier ce contrat parce que mon umugaragu déclarait posséder des vaches de mon frère Augustin Rwabutogo. Comme il n'a pas voulu cela, je l'ai forcé en le poussant à ce moment il m'a injurié en disant "urinyana y'imbwa" = fils de chien" C'est tout ce qui s'est passé.

Q. Qui était présent, qui a assisté à la scène ?

R. Plusieurs de mes bagaragu, entre autres : Sagahutu, Munyagikaya, Gashiramanga, ensuite mes frères Joseph et Alphonse et ma sœur Maria Mukarukaka.

Note O.P.J.: - Joseph et Alphonse Rwabutogo se trouvent, suivant déclaration du plaignant, actuellement à Nyanza en vacances, seront de retour vers le 20 août.

- Maria Mukarukaka n'a pas pu répondre à la convocation, elle ne se porte pas bien.

- Gashiramanga ne s'est pas présenté non plus, parce que son fils est gravement malade.

C. C'est tout ce que vous avez à déclarer ?

R. Oui.

Je jure que le présent procès-verbal est sincère.

L'Officier de Police Judiciaire,  
L. DE ZUTTER.,

Le comparant,  
sé/ HITIYISE P.-